

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE D'ASNIÈRES-SUR-OISE

# Réunion du Conseil Municipal

(Exécution de l'article 48 de la loi du 5 avril 1884)

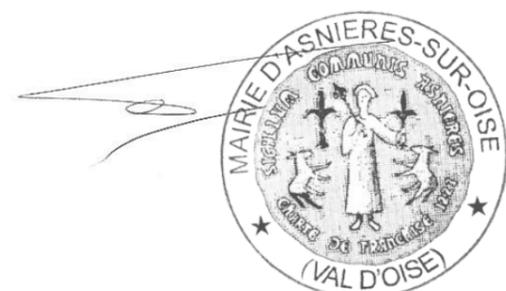
Le Conseil Municipal de la Commune se réunira  
en Mairie, en séance ordinaire

**LE JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 À 20H00**

## ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023

- 1- Désignation d'un Secrétaire de séance
- 2- Procès-verbal du 06 juillet 2023
- 3- Décisions du Maire
- 4- Déclaration d'intention d'aliéner
- 5- Actualisation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- 6- Création d'emplois permanents à temps complet
- 7- Convention de mise à disposition d'un conseiller de prévention du centre interdépartemental de gestion de la grande couronne au sein de la commune d'Asnières-sur-Oise
- 8- Admission en non-valeur
- 9- Ouverture Accueil de loisirs sans hébergement toussaint 2023
- 10- Ouverture de l'espace jeunes et participation financière aux sorties
- 11- Acquisition terrains cadastrés AD 275 et AD 274
- 12- Convention pour des prestations de contrôle et d'entretien des poteaux incendie
- 13- Adhésion des communes Bellefontaine, Lassy, Le Plessis-Luzarches et Seugy au SICTEUB pour la compétence eaux pluviales urbaines

Le Maire  
Eric THERRY



Affichage le : 21 septembre 2023